

RAPPORT ANNUEL COMGEST MONDE

au 31 décembre 2025

Siège social : 17, square Edouard VII - 75009 PARIS



1. Changements intéressant l'OPC	3
2. Rapport sur le gouvernement d'entreprise	4
3. Rapport de gestion	12
4. Informations réglementaires	14
5. Certification du Commissaire aux Comptes	19
6. Comptes de l'exercice	25
7. Annexe(s)	52
Caractéristiques de l'OPC	53
Information SFDR	62
8. Informations complémentaires pour les investisseurs en Suisse	72

1. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

21 mars 2025 :

- Adaptation du calendrier de calcul de la valeur liquidative : exclusion des jours fériés légaux en France ;
- Ajustement rédactionnel de l'annexe précontractuelle SFDR ;
- Mise à jour des données des DIC PRIIPS à fin 12/2024.

21 mai 2025 :

- Adaptation de la méthodologie de notation ESG ;
- Nouvelle méthodologie de filtrage ESG.

15 décembre 2025 :

- Suppression des commissions de mouvement revenant à la SDG.
- Changement des modalités de présentation des « frais de gestion financière » et des « frais de fonctionnement et autres services » (anciennement Frais administratifs externes à la Société de gestion) avec passage d'une présentation en un bloc à deux blocs :
 - Introduction d'un taux forfaitaire de « Frais de fonctionnement et autres services » (et d'une liste exhaustive desdits frais).
 - Maintien des taux de « Frais de gestion financière ».
- « Emprunts d'espèces » : à hauteur de 10 % de l'actif net (au lieu de « néant »).
- « Liquidités » : précision des pourcentages applicables (en remplacement de la notion d'« accessoire »).
- Ajustements de terminologie dans le prospectus et l'annexe précontractuelle SFDR.

2. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous communiquons les informations ci-après :

- **INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX**

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37-4 alinéa 1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice :

MANDATAIRE SOCIAL	NOM DES SOCIÉTÉS	PERSONNE MORALE REPRÉSENTÉE	NATURE DE LA FONCTION
Pierre LAMELIN	SICAV COMGEST MONDE		Président du Conseil d'Administration ; Administrateur
Sébastien de FROUVILLE	SICAV COMGEST MONDE		Directeur Général ; Administrateur
Arnaud de LANGAUTIER	SICAV AMPLEGEST		Administrateur
	AMPLEGEST		Membre du Conseil de Surveillance
	SICAV COMGEST MONDE		Administrateur
	ABBAYE DE PONTLEVOY		Administrateur du fonds de dotation
Eric TANNEAU	SICAV MAGELLAN	CARMF	Administrateur
	SICAV COMGEST MONDE	CARMF	Administrateur
Yemareshet GEMEDA	SICAV COMGEST MONDE	COMGEST S.A.	Administrateur
Rémi CUIAT	SICAV COMGEST MONDE	GENERALI VIE	Administrateur
	GF PIERRE (SCI à capital variable)		Membre du Comité de Suivi
	SICAV GF LUMYNA Private Debt Fund	GENERALI VIE	Administrateur
	GF Dette Immo Europe (Autre société civile)		Membre du Comité de Suivi
	IZNES SAS	GENERALI VIE	Membre du Comité de Suivi
	SICAV GENERALI SMART FUND (LUXEMBOURG)	GENERALI France	Administrateur

- **CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.225-37-4 AL. 2 DU CODE DE COMMERCE**

Aucune convention intervenant, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, n'a été signée avec la SICAV.

- **DELEGATIONS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Sans objet pour les SICAV.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de votre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Conformément à l'article L225-37-4 du code de commerce, vous prendrez également connaissance des informations relatives au rapport sur le gouvernement d'entreprise.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux comptes.

Composition du Conseil d'administration et rappel des dates d'expiration des mandats

NOMS ET PRÉNOMS	FONCTIONS	ECHÉANCE DU MANDAT (À L'ISSUE DE L'AGO STATUANT SUR LES COMPTES CLOS EN....)
LAMELIN Pierre	Président	Décembre 2027
	Administrateur	Décembre 2027
FROUVILLE (de) Sébastien	Administrateur	Décembre 2027
	Directeur général	Décembre 2027
LANGAUTIER (de) Arnaud	Administrateur	Décembre 2026
COMGEST SA représenté par Yemareshet GEMEDA	Administrateur	Décembre 2027
CARMF représenté par Eric TANNEAU	Administrateur	Décembre 2025
GENERALI VIE représenté par Rémi CUINAT	Administrateur	Décembre 2027
TALENZ ALTEIS AUDIT ILE DE FRANCE représenté par Christophe CHARETON	Commissaire aux Comptes	Décembre 2025

Biographies des Administrateurs de la SICAV

Sébastien de FROUVILLE a rejoint Comgest en 2012 comme responsable des relations auprès des investisseurs français, Suisse francophone et luxembourgeois. Sébastien a débuté sa carrière en 2004 au Crédit Agricole comme analyste crédit. En 2007, il est responsable des partenariats chez Keren Finance. Il devient directeur des partenariats pour Natixis Asset Management en 2011. Il est diplômé de l'IPAG et est titulaire du CFA® délivré par l'Institut CFA®.

Pierre LAMELIN a occupé les fonctions d'analyste puis analyste / gérant au sein de l'équipe Actions européennes de Comgest entre 2012 et 2025. Pierre a commencé sa carrière en 2004 chez Crédit Agricole Cheuvreux en tant qu'analyste financier où il a couvert pendant sept ans les secteurs du luxe et des cosmétiques en Europe. Il est titulaire d'un Master en Finance de l'Institut d'Études Politiques (Sciences Po) de Paris, ainsi que du CIIA (Certified International Investment Analyst).

Arnaud de LANGAUTIER est depuis 2010 Président Directeur Général chez Amplegest et Président d'Honneur depuis 2024. Il commence sa carrière professionnelle chez Finansder puis chez JL Champeil avant d'intégrer la Direction de la Gestion Privée chez Ferri SA en 1988. En 2001, il rejoint CCR Chevrillon Philippe où il intègre la Direction Générale. De 2008 à 2010, il occupe le poste de Directeur Exécutif en charge de l'activité Family Office France au sein de UBS. Arnaud de Langautier est titulaire d'un D.E.S.S. Création d'Entreprise de la Faculté d'économie de Toulouse; il est également diplômé d'un 3ème cycle gestion de l'innovation à l'Ecole de Commerce de Toulouse (Groupe ESG).

Docteur Eric TANNEAU est médecin psychiatre libéral depuis 1998.

Il est membre titulaire du CA de la Caisse Autonome de Retraite des Médecins de France depuis 2016 et Vice-Président depuis 2024.

Il est Secrétaire général national du Syndicat des Médecins Libéraux depuis 2016 et Secrétaire général de l'URPS-Médecins d'Ile de France depuis 2016 puis SG-adjoint depuis 2020.

Il est Directeur général de la société DrData depuis 2018 (protection et valorisation des données de santé personnelles).

En 2024, il est devenu membre de la section professionnelle des médecins de l'Agence nationale du développement professionnel continu (ANDPC)

Il est titulaire de 2 D.E.A. ("Psychopathologie et Neurobiologie des Comportements" - Université Paris VI en 1992 - "Systèmes de soins hospitaliers et société" - Université Paris VII en 1995) et d'un Diplôme de l'École CentraleSupélec : Executive Certificate - Télémédecine/ e-santé en 2016.

Remi CUI NAT est Directeur des actifs en unités de compte de Generali France. Après un début de carrière dans le Conseil, il intègre le Groupe Athena Assurances en tant que responsable marketing et communication, avant de prendre en charge, au sein du groupe Generali, différentes fonctions successives de développement commercial, d'animation des réseaux, de pilotage de l'offre produits et de communication corporate. Il est également le représentant permanent de Generali auprès de nombreux véhicules d'investissements (SICAV et fonds immobilier) ainsi qu'au Board de Fintechs. Remi CUI NAT est titulaire d'une maîtrise de Gestion.

Yemareshet GEMEDA a rejoint Comgest en 2017 et occupe la fonction d'ESG Specialist. Elle se concentre sur l'engagement collaboratif et thématique, la création de contenu et le reporting ESG, ainsi que la mise en œuvre de la stratégie d'investissement responsable de Comgest.

Yemi a initialement intégré Comgest en tant que membre du service de conformité de Comgest avant de prendre son poste actuel en 2023. Avant de rejoindre Comgest, Yemi a travaillé en tant que chargée de conformité chez State Street Global Advisors. Elle a commencé sa carrière en 2009 chez BNP Paribas Asset Management, d'abord en tant que juriste, puis en tant qu'auditrice interne à l'Inspection Générale de BNP Paribas. Yemi est titulaire d'un master en Droit des affaires internationales de l'Université de Toulouse 1.

• EXAMEN DES COMPTES ET RÉSULTAT

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Vous trouverez dans l'annexe toutes les explications complémentaires.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

La valeur liquidative de l'action C qui s'élevait à la clôture de l'exercice précédent à 33,06 euros, ressort au 31 décembre 2025 à 32,92 euros.

La valeur liquidative de l'action I qui s'élevait à la clôture de l'exercice précédent à 37,71 euros, ressort au 31 décembre 2025 à 37,94 euros.

La valeur liquidative de l'action Z qui s'élevait à la clôture de l'exercice précédent à 35,30 euros, ressort au 31 décembre 2025 à 35,49 euros.

Le nombre d'actions en circulation qui ressortait à 78 909 066,8941 actions au 31 décembre 2024, s'établissait à 72 426 948,6855 actions au 31 décembre 2025.

A cette même date, l'actif net s'élevait à 2 412 492 648,55 euros contre 2 636 832 206,43 euros au terme de l'exercice antérieur.

• PROPOSITION D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Il est rappelé que la SICAV émet des actions « C » « Z » et « I » de capitalisation du revenu net et des plus et moins-values nettes.

Le Conseil d'administration vous propose les répartitions et affectations suivantes des sommes distribuables :

La quote-part des sommes distribuables afférente aux revenus nets s'élève à -22 050 103,27 euros ; il est donc proposé, pour chacune des catégories d'action, les répartitions et affectations suivantes :

• **Actions « C » :**

Il est proposé de capitaliser intégralement la somme de -21 945 868,19 euros.

• **Actions « I » :**

Il est proposé de capitaliser intégralement la somme de 52 462,06 euros.

• **Actions « Z » :**

Il est proposé de capitaliser intégralement la somme de -51 773,02 euros.

La quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values réalisées nettes s'élève à 177 115 307,15 euros.

Il est proposé de capitaliser intégralement cette somme selon la répartition suivante :

- 159 744 163,68 euros pour les **actions « C »**.
- 12 678 705,65 euros pour les **actions « I »**.
- 4 692 437,82 euros pour les **actions « Z »**.

Il est rappelé que les sommes distribuables des actions « C », « I » et « Z » ont été intégralement capitalisées lors des exercices précédents, conformément aux dispositions statutaires.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

ORDRE DU JOUR ET PROJET DE TEXTE DES RÉSOLUTIONS SOUMIS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

• CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

Les actionnaires de la société sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 16 avril 2026 à 10 heures chez COMGEST S.A. – 17 square Edouard VII – 75009 PARIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et approbation des comptes dudit exercice.
2. Affectation des sommes distribuables afférentes au revenu net.
3. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes.
4. Lecture et approbation du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce.
5. Proposition de renouvellement du mandat d'administrateur de la CARMF.
6. Pouvoirs en vue d'effectuer les formalités.

• PROJET DE TEXTE DES RÉSOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle constate que le nombre d'actions en circulation qui ressortait à 78 909 066,8941 actions au 31 décembre 2024, s'établissait à 72 426 948,6855 actions au 31 décembre 2025. A cette même date, l'actif net s'élevait à 2 412 492 648,55 euros contre 2 636 832 206,43 euros au terme de l'exercice antérieur.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que la quote-part des sommes distribuables afférentes au revenu net de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élève à -22 050 103,27 euros, décide; conformément aux dispositions statutaires, d'imputer cette somme au compte de capital selon les répartitions suivantes :

- **Pour les actions « C »** : la somme de -21 945 868,19 euros.
- **Pour les actions « I »** : la somme de 52 462,06 euros.
- **Pour les actions « Z »** : la somme de -51 773,02 euros.

Il est rappelé que les sommes distribuables des actions « C », « I » et « Z » ont été intégralement capitalisées lors des exercices précédents, conformément aux dispositions statutaires.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que la quote-part des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élève à 177 115 307,15 euros, décide d'imputer cette somme au compte de capital selon les répartitions suivantes :

- 159 744 163,68 euros pour les **actions « C »**.
- 12 678 705,65 euros pour les **actions « I »**.
- 4 692 437,82 euros pour les **actions « Z »**.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, en approuve les conclusions.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler la Caisse Autonome de retraite des médecins de France (CARMF) dans son mandat d'Administrateur, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse de Paris du mois de décembre 2029.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au secrétaire de la présente assemblée à l'effet d'effectuer toutes les formalités prescrites par la loi relatives aux résolutions qui précèdent, et de certifier conforme tout document nécessaire à la réalisation des décisions prises ci-dessus.

Elle donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi.

3. RAPPORT DE GESTION

Comgest Monde C a reculé de -0,4% en 2025 contre une hausse de +7,9% pour son indice de comparaison, le MSCI AC World. Les classes I et Z de Comgest Monde ont affiché respectivement une hausse de 0,6% et 0,5% sur l'exercice sous revue.

L'année 2025 a marqué une nouvelle période faste pour les marchés actions mondiaux, avec une troisième année consécutive de performances élevées. Les actions américaines avaient porté la performance en 2023 et 2024. La performance de 2025 a été davantage répartie d'un point de vue géographique. Les marchés émergents et l'Europe ont enregistré une progression supérieure à 30% en USD, surperformant ainsi les États-Unis (S&P 500 +17.4%). Bien que ces régions aient bénéficié de la forte dépréciation du dollar américain – ce qui a mécaniquement soutenu les rendements en USD – les performances ont été concentrées sur certains secteurs ou thématiques.

En Europe, les performances ont été principalement tirées par le spectaculaire rebond des valeurs bancaires et de la défense, ainsi que par les matières premières et les services publics. Du côté des marchés émergents, la performance a été dominée par le secteur technologique, portée par le thème de l'Intelligence Artificielle (IA) dans la chaîne d'approvisionnement des semi-conducteurs et par les valeurs technologiques chinoises, mais aussi par les secteurs financiers et les matières premières, notamment les producteurs d'or. Le marché japonais a poursuivi sa progression, soutenu par les améliorations de la gouvernance d'entreprise et par une hausse progressive du taux directeur de la Banque du Japon. Ces tendances ont été bien moins favorables aux actions de qualité et de croissance. Aux États-Unis, la dynamique s'est à nouveau appuyée sur une performance exceptionnelle du secteur technologique, avec une contribution significative de quelques poids lourds, en particulier Nvidia, Microsoft, Alphabet et Broadcom.

À l'échelle mondiale, il convient de souligner que les fortes performances enregistrées cette année se sont produites dans un contexte de volatilité accrue et de court-termisme, en particulier autour des épisodes liés aux droits de douane ; mais aussi dans un environnement marqué par des mouvements de cours brutaux et des rotations rapides entre les titres perçus comme gagnants de l'IA ou perdants.

En tant qu'investisseurs orientés sur la croissance à long terme, nous nous réjouissons de la solidité des fondamentaux du portefeuille en 2025. Des titres comme TSMC, Alphabet et Eli Lilly devraient générer une croissance du bénéfice par action (BPA) nettement supérieure à nos prévisions formulées un an plus tôt. Malgré ces bons fondamentaux, le fonds a sous-performé son indice de comparaison, qui a bénéficié d'une hausse des multiples de valorisation dans des secteurs peu représentés dans le portefeuille tels que les banques, les matières premières (notamment l'or) et l'industrie exposée à la défense. À l'inverse, plusieurs titres traditionnellement défensifs détenus dans le fonds – notamment des entreprises de santé et des fournisseurs de données comme Verisk, S&P Global et Experian – ont été pénalisés par une compression de valorisation dans un marché en forte hausse.

Zoetis, leader mondial de la santé animale, a révisé à la baisse ses prévisions de chiffre d'affaires annuel après avoir été affectée par une controverse sur les réseaux sociaux autour de son traitement Librela aux États-Unis. Nous continuerons de surveiller cette position de près, notamment à la lumière des prochaines données cliniques complémentaires sur Librela et des avancées de la société dans de nouveaux domaines thérapeutiques (rein, oncologie). Accenture, acteur de premier plan dans le conseil et les services informatiques, a souffert de la montée en puissance plus lente qu'escomptée des projets liés à l'IA, conjuguée à une croissance décevante du chiffre d'affaires. Cela a renforcé la perception selon laquelle Accenture pourrait avoir plus à perdre qu'à gagner avec l'IA. Nous avons déjà réduit cette position en début d'année face à ces doutes, avant de la céder entièrement au troisième trimestre après une analyse approfondie. Copart, principal acteur des enchères en ligne de véhicules accidentés, a souffert d'un recul des volumes, en partie lié à une augmentation du nombre de conducteurs non assurés. Sa position dominante dans un quasi-duopole semble également menacée par la montée en puissance de son concurrent IAA. Ce risque avait été identifié et la position ajustée en conséquence, mais les vents contraires se sont révélés plus marqués que prévu. Nous continuons à suivre de près l'évolution de ses parts de marché.

TSMC, premier fabricant mondial de semi-conducteurs avancés, a profité de l'essor de l'infrastructure IA. La direction a relevé ses prévisions de revenus pour 2025 et présenté des perspectives à long terme encourageantes. Nous détenons ce titre depuis de nombreuses années, appréciant ses avantages concurrentiels et ses moteurs de croissance au-delà de l'IA. Alphabet, maison mère de Google et acteur clé du cloud, a bénéficié d'un jugement favorable dans une affaire antitrust aux États-Unis relative à son partenariat de distribution avec Apple. Cette incertitude avait pesé sur le titre avant la décision finale. La croissance s'est accélérée à la fois dans la recherche et le cloud, dopée par les effets de l'IA.

Johnson & Johnson, premier groupe pharmaceutique mondial, a profité d'un changement de perception des marchés concernant ses litiges liés au talc. La dynamique du segment pharmaceutique est restée solide malgré l'expiration bien anticipée du brevet de Stelara, tandis que la décision de se séparer de son activité orthopédique, dont les performances étaient insuffisantes, a été bien accueillie.

Nous avons renforcé la diversification sectorielle du portefeuille avec plusieurs nouvelles positions offrant qualité et croissance à long terme à des niveaux de valorisation attrayants. Nous avons initié des positions dans American Express, Cintas (services aux entreprises) et Hermès. De plus petites participations ont été prises dans Oracle et SAP, à mesure que leur transition vers le cloud progressait, ainsi que dans Nvidia, Uber Technologies et Netflix après des replis de valorisation, dans une optique de long terme. Nous avons cédé nos positions dans AIA, Inner Mongolia Yili, Accenture, Shin-Etsu Chemical et Sika, en raison d'une baisse de conviction sur leur qualité et leurs perspectives de croissance, dans une démarche pragmatique et disciplinée sur la valorisation.

L'environnement macroéconomique devrait rester incertain en 2026, dans un contexte de tensions géopolitiques persistantes sous l'administration Trump. L'impact final des droits de douane américains n'a pas encore été absorbé, alimentant des incertitudes sur l'inflation, l'emploi et les taux d'intérêt dans différentes régions. Malgré ce contexte, nous estimons que les bénéfices du portefeuille devraient se révéler plus résilients que ceux du marché dans son ensemble. Les sociétés en portefeuille bénéficient de fortes barrières à l'entrée et sont exposées à de nombreuses tendances structurelles de croissance. De ce fait, elles sont généralement moins sensibles aux cycles économiques, aux taux d'intérêt ou aux prix des matières premières que les autres entreprises du marché. L'IA reste un moteur de croissance attractif pour plusieurs de nos positions. Nous continuons de penser que les fournisseurs d'infrastructures – tels que TSMC, Alphabet, Microsoft et Amazon – sont parmi les mieux placés, dans un contexte d'investissements massifs dans les centres de données IA. Nous estimons également que d'autres sociétés du portefeuille, fournisseurs de données et de logiciels, bénéficieront des avancées en IA sur le long terme, même si le marché les perçoit à tort comme des retardataires.

Nous restons pleinement convaincus que notre philosophie d'investissement – axée sur les entreprises de grande qualité, une croissance durable à deux chiffres et un cadre de valorisation rigoureux – est bien adaptée à l'environnement actuel. Le portefeuille a d'ailleurs fait preuve de résilience lors des épisodes de volatilité cette année. D'après le consensus, le portefeuille devrait enregistrer une nouvelle croissance à deux chiffres du BPA en 2026, et sa valorisation relative est la plus attractive depuis 2016. En 2026, nous resterons fidèles à notre philosophie de qualité croissance et à notre exigence de visibilité et régularité des bénéfices.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ELI LILLY & CO	1 637 854,96	100 883 801,09
ASML HOLDING NV	4 066 646,76	89 220 693,58
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	25 922 309,57	58 187 771,09
ESSILORLUXOTTICA	12 075 254,84	62 148 237,97
MICROSOFT CORP	5 851 424,44	64 179 720,36
ACCENTURE PLC-CL A	13 326 159,72	54 687 397,07
SHIN-ETSU CHEMICAL CO LTD	15 231 654,36	48 114 863,75
SIKA AG-REG	10 921 352,78	46 609 812,46
LINDE PLC	27 403 598,41	29 913 547,48
ANALOG DEVICES INC	8 511 268,29	48 637 809,48

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :**

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
NEANT	NEANT

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*) . Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

DESCRIPTION DE LA PROCÉDURE DU CHOIX DES INTERMÉDIAIRES

La sélection et l'évaluation des intermédiaires se font en toute indépendance par le gestionnaire financier avec pour objectif d'obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres. La liste des intermédiaires autorisés est établie périodiquement par le gestionnaire financier après leur évaluation suivant des critères objectifs tels que le coût et la qualité d'exécution des ordres, la rapidité et la qualité des confirmations, la liquidité offerte et la qualité du service client.

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF dans le cadre de la mise en œuvre des commissions de courtage à facturation partagée à compter du 1^{er} janvier 2008, est disponible sur le site de la société de gestion.

POLITIQUE DE VOTE

Les droits de vote attachés aux titres détenus par la SICAV sont exercés par la société de gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur.

La politique de vote de la société de gestion peut être consultée au siège social de la société de gestion conformément à l'article 322-75 du Règlement Général de l'AMF.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉTENUS EN PORTEFEUILLE ÉMIS PAR LE PRESTATAIRE OU ENTITÉ DU GROUPE

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille détenait 4 675 247,81 € d'OPC gérés par les entités du groupe Comgest S.A. à la date de clôture.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Comgest Monde prend simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux, et de qualité de gouvernance. Pour plus d'informations concernant les critères ESG veuillez consulter le site www.comgest.com.

RÈGLEMENTS SFDR* ET TAXONOMIE**

** Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur les déclarations du secteur des services financiers liées au développement durable.*

*** Règlement (UE) 2020/852 du Parlement Européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables.*

La SICAV promeut des caractéristiques environnementales et sociales et est classifié fonds « Article 8 » en vertu du Règlement SFDR.

Au titre de l'article 50 Règlement délégué (UE) 2022/1288, des informations sur la réalisation de ces caractéristiques environnementales ou sociales promues par la SICAV au cours de l'exercice sont disponibles en annexe du présent rapport.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

La SICAV utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global sur les contrats financiers.

POLITIQUE DE REMUNERATIONS

La Politique de rémunération de Comgest S.A. est arrêtée par le Conseil d'Administration.

Son objectif est :

- de promouvoir une gestion saine et efficace du risque et des pratiques de rémunération en ligne avec ses objectifs d'intégration des risques en matière de durabilité dans sa stratégie d'investissement ; et
- d'aligner les intérêts des collaborateurs avec ceux des clients dans le respect de la réglementation applicable.

La Politique de rémunération n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec le profil de risque, le règlement et les documents constitutifs des OPCVM et FIA gérés par Comgest S.A.

Comgest S.A. prévoit une rémunération globale des collaborateurs constituée de plusieurs composantes, et notamment :

- une part fixe, déterminée en tenant compte du poste et du périmètre de responsabilité des collaborateurs ; et
- une part variable potentielle, déterminée (i) sur la base d'une évaluation de la performance des collaborateurs à partir de critères quantitatifs et qualitatifs adaptés à la nature de leur poste, et (ii) en fonction de la situation financière du gestionnaire financier. Cette part variable peut comprendre une prime versée en numéraire et/ou une attribution d'actions gratuites (AGA).

En terme de gouvernance des rémunérations, Comgest S.A. s'appuie sur différents acteurs et instances, et notamment sur :

- le Conseil d'Administration, qui définit, adopte et réexamine annuellement la Politique de rémunération ;
- le Comité de Rémunération, organe indépendant, qui assure la revue annuelle de la Politique de rémunération et des éléments qui la compose. Il fournit au Conseil d'Administration pour revue et validation ses conclusions relatives en particulier (i) à la mise en œuvre de la Politique, qui fait l'objet d'une évaluation annuelle ; et (ii) à la liste (et ses mises à jour) des collaborateurs dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur le profil de risque du gestionnaire financier ou des OPCVM et FIA qu'il gère.

Pour les collaborateurs dont les activités professionnelles peuvent avoir une incidence substantielle sur le profil de risque du gestionnaire financier ou des OPCVM et FIA gérés, un dispositif spécifique de diversification et d'étalement de leur rémunération variable peut être appliqué.

Les détails de la Politique de rémunération actuelle de Comgest S.A. sont publiés sur le site internet www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite auprès de la Société de gestion.

Rémunérations versées par Comgest S.A. à l'ensemble des collaborateurs au titre de l'exercice 2024/2025 (du 01/10/2024 au 30/09/2025) :

Ensemble des collaborateurs	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	9 043 140	128
Rémunérations variables	6 523 403	128
Rémunération globale	15 566 543	128

Rémunérations versées par Comgest S.A. au personnel dont les fonctions ont une incidence significative sur le profil de risques des FIA et/ou de Comgest S.A. au titre de l'exercice 2024/2025 :

Preneurs de risques	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	2 496 922	26
Rémunérations variables	2 572 052	26
Rémunération globale	5 068 974	26

Rémunérations versées par Comgest S.A. aux cadres supérieurs au titre de l'exercice 2024/2025 :

Cadres supérieurs	Montant en EUR	Nombre de bénéficiaires
Rémunérations fixes	2 337 259	23
Rémunérations variables	2 258 279	23
Rémunération globale	4 595 539	23

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de la SICAV et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

COMGEST S.A.
17, square Edouard VII 75009 Paris
Tél. : 01 44 94 19 00
E-mail : info@comgest.com

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SICAV COMGEST MONDE

Société de gestion :
COMGEST SA

17, square Edouard VII
75009 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée Générale de la SICAV COMGEST MONDE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif COMGEST MONDE constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

TALENZ ALTEIS AUDIT ILE DE FRANCE SAS

Christophe CHARETON
Commissaire aux Comptes
Associé

Signé par Christophe Chareton
Le 19 mars 2026



doc_QzV6
tx_JMKd6bQGxyad

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025

A l'Assemblée Générale de la SICAV COMGEST MONDE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la SICAV des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer certaines informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'Assemblée Générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Paris,

TALENZ ALTEIS AUDIT ILE DE FRANCE SAS

Christophe CHARETON
Commissaire aux Comptes
Associé

Signé par Christophe Chareton
Le 19 mars 2026



doc_QzgM
tx_JMKd6bQGxyad

6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes		
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)	2 385 296 945,99	2 563 470 113,55
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 385 296 945,99	2 563 470 113,55
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations convertibles en actions (B)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées (C)		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances (D)		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	4 675 247,81	4 861 696,45
OPCVM	4 675 247,81	4 861 696,45
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne		
Autres OPC et fonds d'investissements		
Dépôts (F)		
Instruments financiers à terme (G)		
Opérations temporaires sur titres (H)		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres financiers donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Prêts (I) (*)		
Autres actifs éligibles (J)		
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	2 389 972 193,80	2 568 331 810,00
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 399 055,02	2 622 472,47
Comptes financiers	34 401 431,14	79 453 987,59
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	35 800 486,16	82 076 460,06
Total de l'actif I+II	2 425 772 679,96	2 650 408 270,06

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	2 419 984 640,52	2 282 720 431,24
Report à nouveau sur revenu net		
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes		
Résultat net de l'exercice	-7 491 991,97	354 111 775,19
Capitaux propres I	2 412 492 648,55	2 636 832 206,43
Passifs de financement II (*)		
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	2 412 492 648,55	2 636 832 206,43
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres financiers		
Instruments financiers à terme (B)		
Emprunts (C) (*)		
Autres passifs éligibles (D)		
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)		
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	13 280 031,41	13 576 063,63
Concours bancaires		
Sous-total autres passifs IV	13 280 031,41	13 576 063,63
Total Passifs : I+II+III+IV	2 425 772 679,96	2 650 408 270,06

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières :		
Produits sur actions	23 188 741,64	25 218 238,31
Produits sur obligations	384 075,39	
Produits sur titres de créances		
Produits sur parts d'OPC		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur opérations temporaires sur titres		
Produits sur prêts et créances		
Produits sur autres actifs et passifs éligibles		
Autres produits financiers	1 106 817,94	1 647 564,74
Sous-total produits sur opérations financières	24 679 634,97	26 865 803,05
Charges sur opérations financières :		
Charges sur opérations financières		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur opérations temporaires sur titres		
Charges sur emprunts		
Charges sur autres actifs et passifs éligibles		
Charges sur passifs de financement		
Autres charges financières		
Sous-total charges sur opérations financières		
Total revenus financiers nets (A)	24 679 634,97	26 865 803,05
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC		
Versements en garantie de capital ou de performance		
Autres produits		
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-48 014 458,73	-47 152 744,41
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement		
Impôts et taxes		
Autres charges	-63 828,31	-88 207,54
Sous-total autres produits et autres charges (B)	-48 078 287,04	-47 240 951,95
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	-23 398 652,07	-20 375 148,90
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	1 348 548,80	-461 029,99
Sous-total revenus nets I = (C+D)	-22 050 103,27	-20 836 178,89
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus ou moins-values réalisées	195 713 471,90	140 345 221,86
Frais de transactions externes et frais de cession	-6 314 668,93	-4 544 725,96
Frais de recherche		
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs		
Indemnités d'assurance perçues		
Versements en garantie de capital ou de performance reçus		
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	189 398 802,97	135 800 495,90
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	-12 283 495,82	1 530 430,74
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	177 115 307,15	137 330 926,64

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	-178 163 941,55	233 333 519,65
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-5 675,30	-18 792,97
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir		
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs		
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	-178 169 616,85	233 314 726,68
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	15 612 421,00	4 302 300,76
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	-162 557 195,85	237 617 027,44
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)		
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)		
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)		
Impôt sur le résultat V (*)		
Résultat net I + II + III + IV + V	-7 491 991,97	354 111 775,19

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion de la SICAV est de rechercher la performance absolue sans référence à un indice, sur la durée de placement recommandée au travers de la sélection de titres ('stock picking').

Le portefeuille est exposé à hauteur minimum de 60% sur des marchés d'actions internationales.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Actif net Global en EUR	2 555 011 594,48	1 973 654 114,32	2 272 224 634,66	2 636 832 206,43	2 412 492 648,55
Action COMGEST MONDE C en EUR					
Actif net	2 175 886 276,26	1 720 619 329,87	2 003 379 580,82	2 362 947 119,29	2 174 644 815,02
Nombre de titres	739 437,2807	731 703,3522	69 923 459,1855	71 470 006,2957	66 041 758,4531
Valeur liquidative unitaire	2 942,62	2 351,52	28,65	33,06	32,92
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	78,37	144,13	0,76	1,72	2,41
Capitalisation unitaire sur revenu	-31,26	-25,18	-0,20	-0,29	-0,33
Action COMGEST MONDE I en EUR					
Actif net	264 081 497,13	182 785 615,40	195 235 332,70	175 743 393,27	173 612 644,21
Nombre de titres	81 021,0008	69 491,9158	6 032 817,3878	4 659 297,7612	4 575 610,3564
Valeur liquidative unitaire	3 259,42	2 630,31	32,36	37,71	37,94
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	86,26	160,06	0,86	1,95	2,77
Capitalisation unitaire sur revenu	-4,86	-0,36	0,06	0,02	-0,01
Action COMGEST MONDE Z en EUR					
Actif net	115 043 821,09	70 249 169,05	73 609 721,14	98 141 693,87	64 235 189,32
Nombre de titres	37 652,9845	28 505,2832	2 428 859,5564	2 779 762,8372	1 809 579,8760
Valeur liquidative unitaire	3 055,37	2 464,42	30,30	35,30	35,49
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	80,88	150,02	0,80	1,82	2,59
Capitalisation unitaire sur revenu	-5,97	-1,65	0,04		-0,02

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « Plus ou moins values latentes ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatifs à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013290939 - Action COMGEST MONDE Z : Taux de frais maximum de 1,05%.

FR0011007251 - Action COMGEST MONDE I : Taux de frais maximum de 1,00%.

FR0000284689 - Action COMGEST MONDE C : Taux de frais maximum de 2,00%.

Swing pricing

Les souscriptions et les rachats significatifs peuvent avoir un impact sur la valeur liquidative en raison du coût de réaménagement du portefeuille lié aux transactions d'investissement et de désinvestissement. Ce coût peut provenir de l'écart entre le prix de transaction et le prix de valorisation, des taxes et/ou des frais de courtage. Aux fins de préserver l'intérêt des actionnaires présents dans la Sicav, COMGEST S.A. se réserve le droit d'appliquer un mécanisme de *Swing Pricing*, encadré par une politique, avec seuil de déclenchement.

Ainsi, dès lors que le total des ordres de souscription/rachat nets des actionnaires sur l'ensemble des catégories d'actions de la Sicav dépasse sur un jour de valorisation un seuil prédéfini sur la base de critères objectifs par COMGEST S.A. en pourcentage de l'actif net, la valeur liquidative peut être ajustée à la hausse (et respectivement à la baisse), pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/ rachat nets.

La Sicav émettant plusieurs catégories d'actions, la valeur liquidative de chaque catégorie d'actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des valeurs liquidatives des catégories d'actions de la Sicav.

Le niveau de seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par COMGEST S.A. et revus de façon périodique.

En cas d'application du mécanisme de « Swing Pricing », la valeur liquidative dite « swinguée » sera la valeur liquidative officielle communiquée aux actionnaires de la Sicav.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Conformément à la réglementation pour les parts ouvrant droit à distribution :

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal d'un mois après la tenue de l'assemblée générale.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Action(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Action COMGEST MONDE Z	Capitalisation	Capitalisation
Action COMGEST MONDE I	Capitalisation	Capitalisation
Action COMGEST MONDE C	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	2 636 832 206,43	2 272 224 634,66
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	345 687 397,98	400 870 815,43
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-557 857 489,91	-385 003 317,34
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-23 398 652,07	-20 375 148,90
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	189 398 802,97	135 800 495,90
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-178 169 616,85	233 314 726,68
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes		
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes		
Autres éléments		
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	2 412 492 648,55	2 636 832 206,43

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre d'actions au cours de l'exercice

B3a. Nombre d'actions souscrites et rachetées pendant l'exercice

	En action	En montant
Action COMGEST MONDE C		
Actions souscrites durant l'exercice	9 001 062,8215	290 732 623,05
Actions rachetées durant l'exercice	-14 429 310,6641	-465 765 463,66
Solde net des souscriptions/rachats	-5 428 247,8426	-175 032 840,61
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	66 041 758,4531	
Action COMGEST MONDE I		
Actions souscrites durant l'exercice	1 262 879,6598	43 970 126,69
Actions rachetées durant l'exercice	-1 346 567,0646	-48 359 523,86
Solde net des souscriptions/rachats	-83 687,4048	-4 389 397,17
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	4 575 610,3564	
Action COMGEST MONDE Z		
Actions souscrites durant l'exercice	312 679,4082	10 984 648,24
Actions rachetées durant l'exercice	-1 282 862,3694	-43 732 502,39
Solde net des souscriptions/rachats	-970 182,9612	-32 747 854,15
Nombre d'actions en circulation à la fin de l'exercice	1 809 579,8760	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Action COMGEST MONDE C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action COMGEST MONDE I Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Action COMGEST MONDE Z Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature d'actions

Libellé de l'action Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées	Devise de l'action	Actif net par action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
COMGEST MONDE C FR0000284689	Capitalisation	Capitalisation	EUR	2 174 644 815,02	66 041 758,4531	32,92
COMGEST MONDE I FR0011007251	Capitalisation	Capitalisation	EUR	173 612 644,21	4 575 610,3564	37,94
COMGEST MONDE Z FR0013290939	Capitalisation	Capitalisation	EUR	64 235 189,32	1 809 579,8760	35,49

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
		ETATS-UNIS +/-	FRANCE +/-	TAIWAN +/-	IRLANDE +/-	JAPON +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	2 385 296,95	1 286 955,95	307 904,52	212 281,83	175 514,31	126 667,15
Opérations temporaires sur titres						
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers						
Opérations temporaires sur titres						
Hors-bilan						
Futures		NA	NA	NA	NA	NA
Options		NA	NA	NA	NA	NA
Swaps		NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers		NA	NA	NA	NA	NA
Total	2 385 296,95					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total						

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts					
Obligations					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	34 401,43				34 401,43
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Futures	NA				
Options	NA				
Swaps	NA				
Autres instruments financiers	NA				
Total					34 401,43

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*) +/-	[3 - 6 mois] (*) +/-	[6 - 12 mois] (*) +/-	[1 - 3 ans] (*) +/-	[3 - 5 ans] (*) +/-	[5 - 10 ans] (*) +/-	>10 ans (*) +/-
Actif							
Dépôts							
Obligations							
Titres de créances							
Opérations temporaires sur titres							
Comptes financiers	34 401,43						
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers							
Opérations temporaires sur titres							
Emprunts							
Comptes financiers							
Hors-bilan							
Futures							
Options							
Swaps							
Autres instruments							
Total	34 401,43						

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 USD +/-	Devise 2 JPY +/-	Devise 3 CHF +/-	Devise 4 GBP +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts					
Actions et valeurs assimilées	1 596 260,24	126 667,15	125 983,16	78 491,84	
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Créances	535,58				
Comptes financiers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers					
Opérations temporaires sur titres					
Emprunts					
Dettes					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Devises à recevoir					
Devises à livrer					
Futures options swaps					
Autres opérations					
Total	1 596 795,82	126 667,15	125 983,16	78 491,84	

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions			
Obligations et valeurs assimilées			
Titres de créances			
Opérations temporaires sur titres			
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers			
Opérations temporaires sur titres			
Hors-bilan			
Dérivés de crédits			
Solde net			

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan Dépôts Instruments financiers à terme non compensés Créances représentatives de titres financiers reçus en pension Créances représentatives de titres donnés en garantie Créances représentatives de titres financiers prêtés Titres financiers empruntés Titres reçus en garantie Titres financiers donnés en pension Créances Collatéral espèces Dépôt de garantie espèces versé Opérations figurant au passif du bilan Dettes représentatives des titres donnés en pension Instruments financiers à terme non compensés Dettes Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	31/12/2025
Créances		
	Souscriptions à recevoir	863 477,47
	Coupons et dividendes en espèces	535 577,55
Total des créances		1 399 055,02
Dettes		
	Rachats à payer	1 525 656,58
	Frais de gestion fixe	11 754 374,83
Total des dettes		13 280 031,41
Total des créances et des dettes		-11 880 976,39

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	31/12/2025
Action COMGEST MONDE C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	45 431 872,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action COMGEST MONDE I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 726 394,44
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Action COMGEST MONDE Z	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	856 192,20
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,05
Rétrocessions des frais de gestion	

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	
Garanties données - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	
Autres engagements hors bilan	
Total	

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2025
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			4 675 247,81
	IE00B6T31531	COMGEST GROWTH PLC COMGEST	3 101 047,81
	IE000XJJGLU4	GROWTH EAFE COM GRW EUR EX UK COM EU SEA	1 574 200,00
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			4 675 247,81

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-22 050 103,27	-20 836 178,89
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice		
Revenus de l'exercice à affecter	-22 050 103,27	-20 836 178,89
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	-22 050 103,27	-20 836 178,89

Action COMGEST MONDE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-21 945 868,19	-20 986 009,47
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-21 945 868,19	-20 986 009,47
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	-21 945 868,19	-20 986 009,47
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-21 945 868,19	-20 986 009,47
Total	-21 945 868,19	-20 986 009,47
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action COMGEST MONDE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-52 462,06	124 946,20
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-52 462,06	124 946,20
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	-52 462,06	124 946,20
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-52 462,06	124 946,20
Total	-52 462,06	124 946,20
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

Action COMGEST MONDE Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	-51 773,02	24 884,38
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-51 773,02	24 884,38
Report à nouveau		
Sommes distribuables au titre du revenu net	-51 773,02	24 884,38
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau du revenu de l'exercice		
Capitalisation	-51 773,02	24 884,38
Total	-51 773,02	24 884,38
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		
Crédits d'impôt totaux		
Crédits d'impôt unitaires		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu		

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	177 115 307,15	137 330 926,64
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	177 115 307,15	137 330 926,64
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	177 115 307,15	137 330 926,64

Action COMGEST MONDE C

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	159 744 163,68	123 142 390,13
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	159 744 163,68	123 142 390,13
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	159 744 163,68	123 142 390,13
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	159 744 163,68	123 142 390,13
Total	159 744 163,68	123 142 390,13
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action COMGEST MONDE I

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	12 678 705,65	9 103 388,78
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	12 678 705,65	9 103 388,78
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	12 678 705,65	9 103 388,78
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	12 678 705,65	9 103 388,78
Total	12 678 705,65	9 103 388,78
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Action COMGEST MONDE Z

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	4 692 437,82	5 085 147,73
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)		
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	4 692 437,82	5 085 147,73
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées		
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	4 692 437,82	5 085 147,73
Affectation :		
Distribution		
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes		
Capitalisation	4 692 437,82	5 085 147,73
Total	4 692 437,82	5 085 147,73
* Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés		
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			2 385 296 945,99	98,88
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 385 296 945,99	98,88
Crédit à la consommation			29 623 719,87	1,23
AMERICAN EXPRESS CO	USD	94 044	29 623 719,87	1,23
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			150 733 789,53	6,25
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	40 792	29 951 529,04	1,24
VISA INC-CLASS A SHARES	USD	404 473	120 782 260,49	5,01
Divertissement			10 282 744,50	0,43
NETFLIX INC	USD	128 803	10 282 744,50	0,43
Equipements et fournitures médicaux			203 608 776,58	8,44
ALCON INC	CHF	1 041 084	70 800 425,06	2,93
ESSILORLUXOTTICA	EUR	330 458	89 190 614,20	3,70
IDEXX LABORATORIES INC	USD	75 720	43 617 737,32	1,81
Equipements et instruments électroniques			126 667 150,13	5,25
HOYA CORP	JPY	634 400	81 622 214,02	3,38
KEYENCE CORP	JPY	146 300	45 044 936,11	1,87
Logiciels			353 636 529,64	14,65
COPART INC	USD	1 214 453	40 483 490,10	1,68
INTUIT INC	USD	178 208	100 513 894,47	4,17
MICROSOFT CORP	USD	380 459	156 667 019,95	6,48
ORACLE CORP	USD	173 876	28 856 206,02	1,20
SAP SE	EUR	130 146	27 115 919,10	1,12
Médias et services interactifs			145 068 684,06	6,01
ALPHABET INC-CL A	USD	544 332	145 068 684,06	6,01
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			55 182 730,36	2,29
LONZA GROUP NOM.	CHF	95 477	55 182 730,36	2,29
Producteur et commerce d'énergie indépendants			65 485 761,72	2,71
AIR LIQUIDE SA	EUR	408 622	65 485 761,72	2,71
Produits chimiques			97 022 467,72	4,02
LINDE PLC	USD	267 239	97 022 467,72	4,02
Produits de soins personnels			80 093 301,60	3,32
L'OREAL	EUR	180 505	66 173 133,00	2,74
L'OREAL SA-PF	EUR	37 971	13 920 168,60	0,58
Produits pharmaceutiques			252 710 674,84	10,48
ELI LILLY & CO	USD	69 231	63 349 798,70	2,63
JOHNSON & JOHNSON	USD	728 681	128 400 981,69	5,32
ZOETIS INC	USD	569 022	60 959 894,45	2,53
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			337 418 119,07	13,99
ANALOG DEVICES INC	USD	122 020	28 176 443,44	1,17
ASML HOLDING NV	EUR	84 725	78 065 615,00	3,24

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NVIDIA CORP	USD	118 983	18 894 230,92	0,78
TAIWAN SEMICONDUCTOR-SP ADR	USD	820 410	212 281 829,71	8,80
Services aux entreprises			18 324 034,25	0,76
CINTAS CORP	USD	114 429	18 324 034,25	0,76
Services aux professionnels			133 904 943,45	5,55
EXPERIAN PLC	GBP	2 037 917	78 491 838,41	3,25
VERISK ANALYTICS INC	USD	290 938	55 413 105,04	2,30
Services financiers diversifiés			128 039 784,51	5,31
ADYEN NV	EUR	32 588	44 808 500,00	1,86
S&P GLOBAL INC	USD	187 051	83 231 284,51	3,45
Services liés aux technologies de l'information			21 198 890,54	0,88
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	304 700	21 198 890,54	0,88
Textiles, habillement et produits de luxe			73 134 842,00	3,03
HERMES INTERNATIONAL	EUR	8 876	18 834 872,00	0,78
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	EUR	84 186	54 299 970,00	2,25
Vente par correspondance			103 160 001,62	4,28
AMAZON.COM INC	USD	524 895	103 160 001,62	4,28
TITRES D'OPC			4 675 247,81	0,19
OPCVM			4 675 247,81	0,19
Gestion collective			4 675 247,81	0,19
COMGEST GROWTH PLC COMGEST GROWTH EAFE	USD	133 898	3 101 047,81	0,12
COM GRW EUR EX UK COM EU SEA	EUR	170 000	1 574 200,00	0,07
Total			2 389 972 193,80	99,07

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total						

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.				
2. Options				
Sous-total 2.				
3. Swaps				
Sous-total 3.				
4. Autres instruments				
Sous-total 4.				
Total				

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie d'action

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	2 389 972 193,80
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	
Total instruments financiers à terme - actions	
Total instruments financiers à terme - taux	
Total instruments financiers à terme - change	
Total instruments financiers à terme - crédit	
Total instruments financiers à terme - autres expositions	
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	
Autres actifs (+)	35 800 486,16
Autres passifs (-)	-13 280 031,41
Passifs de financement (-)	
Total = actif net	2 412 492 648,55

Libellé de l'action	Devise de l'action	Nombre d'actions	Valeur liquidative
Action COMGEST MONDE C	EUR	66 041 758,4531	32,92
Action COMGEST MONDE I	EUR	4 575 610,3564	37,94
Action COMGEST MONDE Z	EUR	1 809 579,8760	35,49

7. ANNEXE(S)

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

COMGEST MONDE C

COMGEST S.A.

FR0000284689

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - www.comgest.com

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 15 décembre 2025

En quoi consiste ce produit ?

Type Ce véhicule d'investissement est une société d'investissement à capital variable (SICAV) conforme à la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée 99 ans.

Objectifs L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers. Le produit est à tout moment investi et/ou exposé à hauteur de 60% minimum en actions internationales. Le produit pourra être exposé à hauteur de 20% en obligations émises par des états, des sociétés nationalisées ou privées. Il pourra investir également dans des obligations convertibles émises par des sociétés cotées. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions, de taux et de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI All Country World (MSCI AC World).

Investisseurs de détail visés Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

SFDR Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 15% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Affectation des sommes distribuables Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

Dépôtair CACEIS Bank

Information concernant le produit Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: info@comgest.com. Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités. La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: www.comgest.com. Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un d'indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période de détention recommandée: 5 ans Exemple d'investissement: 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 570 EUR	4 300 EUR
	Rendement annuel moyen	-54,3 %	-15,5 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 790 EUR	10 600 EUR
	Rendement annuel moyen	-22,1 %	1,2 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 880 EUR	15 010 EUR
	Rendement annuel moyen	8,8 %	8,5 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 580 EUR	19 290 EUR
	Rendement annuel moyen	25,8 %	14,0 %

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Février 2024 et Février 2025.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Mai 2017 et Mai 2022.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Décembre 2016 et Décembre 2021.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	470 EUR	2 024 EUR
Incidence sur le rendement annuel*	4,8 %	3,0 %

* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11.5% avant déduction des coûts et de 8.5% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.50% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez avoir à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	250 EUR
Coûts de sortie	Pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.99% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	194 EUR
Coûts de transaction	0,27% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	26 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Pas de commission liée aux résultats.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché actions, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Cependant, vous pouvez demander le rachat de vos parts, sans pénalité, tous les jours pendant cette période selon les modalités décrites dans le prospectus, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: www.comgest.com.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - www.comgest.com - info@comgest.com

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées au cours des 10 dernières années et scénarios de performance précédents: www.comgest.com

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>

Le représentant et service de paiement en Suisse est BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich. Le prospectus, les documents d'informations clés, les statuts et les rapports annuel et semestriel sont disponibles gratuitement auprès du Représentant en Suisse.

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

COMGEST MONDE I

COMGEST S.A.

FR0011007251

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - www.comgest.com

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 15 décembre 2025

En quoi consiste ce produit ?

Type Ce véhicule d'investissement est une société d'investissement à capital variable (SICAV) conforme à la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée 99 ans.

Objectifs L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers. Le produit est à tout moment investi et/ou exposé à hauteur de 60% minimum en actions internationales. Le produit pourra être exposé à hauteur de 20% en obligations émises par des états, des sociétés nationalisées ou privées. Il pourra investir également dans des obligations convertibles émises par des sociétés cotées. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions, de taux et de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI All Country World (MSCI AC World).

Investisseurs de détail visés Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

SFDR Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 15% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Affectation des sommes distribuables Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

Dépôtair CACEIS Bank

Information concernant le produit Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: info@comgest.com. Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités. La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: www.comgest.com. Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un d'indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période de détention recommandée: 5 ans Exemple d'investissement: 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 570 EUR	4 310 EUR
	Rendement annuel moyen	-54,3 %	-15,5 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 070 EUR	10 980 EUR
	Rendement annuel moyen	-19,3 %	1,9 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 270 EUR	16 170 EUR
	Rendement annuel moyen	12,7 %	10,1 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	13 030 EUR	20 770 EUR
	Rendement annuel moyen	30,3 %	15,7 %

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Février 2024 et Février 2025.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Mai 2017 et Mai 2022.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre Décembre 2016 et Décembre 2021.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	126 EUR	1 044 EUR
Incidence sur le rendement annuel*	1,3 %	1,4 %

* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11.5% avant déduction des coûts et de 10.1% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Pas de coût d'entrée pour ce produit.	0 EUR
Coûts de sortie	Pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,99% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	99 EUR
Coûts de transaction	0,27% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	27 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Pas de commission liée aux résultats.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché actions, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Cependant, vous pouvez demander le rachat de vos parts, sans pénalité, tous les jours pendant cette période selon les modalités décrites dans le prospectus, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: www.comgest.com.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - www.comgest.com - info@comgest.com

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées au cours des 10 dernières années et scénarios de performance précédents: www.comgest.com

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>

Le représentant et service de paiement en Suisse est BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich. Le prospectus, les documents d'informations clés, les statuts et les rapports annuel et semestriel sont disponibles gratuitement auprès du Représentant en Suisse.

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

COMGEST MONDE Z

COMGEST S.A.

FR0013290939

Initiateur : Comgest S.A., société du groupe Comgest - www.comgest.com

Appelez le: 01 44 94 19 00 pour plus d'informations.

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Comgest S.A. en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce produit est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Comgest S.A. est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Date de publication: 15 décembre 2025

En quoi consiste ce produit ?

Type Ce véhicule d'investissement est une société d'investissement à capital variable (SICAV) conforme à la Directive européenne 2009/65/CE.

Durée 99 ans.

Objectifs L'objectif de gestion est de rechercher une performance sans référence à un indice, dans une optique moyen/long terme au travers d'une sélection de titres basée sur des critères liés à l'entreprise et non aux marchés boursiers. Le produit est à tout moment investi et/ou exposé à hauteur de 60% minimum en actions internationales. Le produit pourra être exposé à hauteur de 20% en obligations émises par des états, des sociétés nationalisées ou privées. Il pourra investir également dans des obligations convertibles émises par des sociétés cotées. Il pourra investir dans des instruments dérivés afin de couvrir son exposition aux risques actions, de taux et de change. Ce produit est géré de façon active. Le gérant sélectionne les valeurs de façon discrétionnaire sans contrainte de répartition géographiques, sectorielles ou de capitalisation boursière (grandes, moyennes, petites) ni contrainte relative à un indice. Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice, cependant sa performance peut être, à titre purement informatif et a posteriori, comparée à la performance du MSCI All Country World (MSCI AC World).

Investisseurs de détail visés Ce fonds est destiné à tous types d'investisseurs (investisseur de détail, professionnel ou contrepartie éligible) ayant une connaissance de base des instruments financiers, pouvant prendre une décision en connaissance de cause sur la base du prospectus du fonds et capables de supporter la perte de leur investissement dans la mesure où ce fonds ne fait pas l'objet d'une garantie. Ce fonds convient aux investisseurs dont l'objectif principal est la croissance de leur investissement sur le long terme (au-delà de 5 ans)

SFDR Le fonds a été classifié comme un fonds « Article 8 » en vertu du Règlement UE Sustainable Finance Disclosure (« SFDR »), c'est-à-dire un fonds qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales. Bien que le fonds n'ait pas pour objectif l'investissement durable, il s'engage à avoir une proportion minimale de 15% d'investissements durables qui contribuent à des objectifs environnementaux et/ou sociaux.

Affectation des sommes distribuables Capitalisation du résultat net et des plus-values réalisées.

Dépôtair CACEIS Bank

Information concernant le produit Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement sur simple demande écrite auprès de Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante: info@comgest.com. Les informations relatives aux autres catégories d'actions existantes sont disponibles selon les mêmes modalités. La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Comgest S.A. et sur son site internet: www.comgest.com. Les détails de la Politique de Rémunération actuelle de Comgest S.A. sont disponibles à l'adresse suivante: www.comgest.com. Un exemplaire papier est mis à disposition sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 années.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Ce fonds est classé dans la classe de risque 4 sur 7. Le risque de pertes potentielles liées à ses futurs résultats se situe à un niveau moyen. Ce fonds n'est pas garanti et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que sa performance soit affectée.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou, en cas d'historique de performance insuffisant, d'une catégorie d'actions ou un d'indice de référence comparable, au cours des 10 dernières années. Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses.

Période de détention recommandée: 5 ans Exemple d'investissement: 10 000 EUR		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Scénarios			
Minimum	Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 570 EUR	4 310 EUR
	Rendement annuel moyen	-54,3 %	-15,5 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 900 EUR	10 760 EUR
	Rendement annuel moyen	-21,0 %	1,5 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 040 EUR	15 810 EUR
	Rendement annuel moyen	10,4 %	9,6 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 760 EUR	20 310 EUR
	Rendement annuel moyen	27,6 %	15,2 %

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit entre Février 2024 et Février 2025 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit entre Mai 2017 et Mai 2022 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit entre Décembre 2016 et Décembre 2021 pour un investissement dans le produit lui-même ou simulé au moyen d'un indice de référence ou d'un proxy dans le cas de données historiques insuffisantes.

Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit.

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si COMGEST S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Produit est constitué comme une entité distincte de Comgest S.A.. En cas de défaillance de Comgest S.A. les actifs du Produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	328 EUR	1 263 EUR
Incidence sur le rendement annuel*	3,3 %	1,9 %

* Ce tableau montre dans quelle mesure les coûts réduisent chaque année votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, il montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11.5% avant déduction des coûts et de 9.6% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous pourriez avoir à payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	200 EUR
Coûts de sortie	Pas de coût de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1.04% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	102 EUR
Coûts de transaction	0,27% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité achetée et vendue.	26 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Pas de commission liée aux résultats.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Du fait de l'exposition du fonds au marché actions, la période de détention recommandée est de 5 ans.

Cependant, vous pouvez demander le rachat de vos parts, sans pénalité, tous les jours pendant cette période selon les modalités décrites dans le prospectus, ou conserver l'investissement plus longtemps.

Une détention inférieure à la période de détention recommandée peut être préjudiciable à l'investisseur. Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 des statuts, disponible sur le site internet: www.comgest.com.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

En cas de difficulté dans la compréhension et/ou la souscription du produit, n'hésitez pas à nous contacter: Comgest S.A. - 17, square Edouard VII - 75009 Paris - France - www.comgest.com - info@comgest.com

Autres informations pertinentes

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées au cours des 7 dernières années et scénarios de performance précédents: www.comgest.com

Politique et rapports ESG: <https://www.comgest.com/fr/fr/professionnel/notre-metier/esg>

Le représentant et service de paiement en Suisse est BNP PARIBAS, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich. Le prospectus, les documents d'informations clés, les statuts et les rapports annuel et semestriel sont disponibles gratuitement auprès du Représentant en Suisse.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

	Dénomination du produit :	COMGEST MONDE	Identifiant d'entité juridique :	9695004GIV3G3I838F18
Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.	Caractéristiques environnementales et/ou sociales			
	Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?			
	☒ ☒ ☐ Oui		☒ ☐ ☒ Non	
	☐	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : ____%	☒	Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 37,66 % d'investissements durables
	☐	dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☐	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐	dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒	ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	
	☒	ayant un objectif social		
☐	Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : ____%	☐	Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables	
	Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?			
	Durant l'exercice clos à fin décembre 2025, les caractéristiques environnementales et/ou sociales de COMGEST MONDE (la « SICAV ») ont été atteintes en ciblant et en investissant dans des sociétés ayant une qualité ESG globale positive. Afin de faciliter la sélection des sociétés dotées d'une qualité ESG globale positive, la Société de gestion a réalisé une analyse ESG de l'univers investissable afin d'identifier les sociétés présentant les meilleures caractéristiques ESG . Pour ce faire, la Société de gestion a évalué l'univers investissable de la SICAV à l'aide d'un processus de filtrages, négatif et positif, tel que décrit ci-dessous, afin d'affecter les entreprises présentant les caractéristiques ESG les plus faibles à la tranche inférieure de 20 % de l'univers investissable : <u>Filtrage ESG négatif</u> Tout d'abord, la Société de gestion a appliqué, à l'univers investissable de la SICAV, (i) ses politiques d'exclusion telles que détaillées en annexe de la « Politique d'Investissement Responsable du Groupe Comgest » ainsi que (ii) un filtrage ESG basé sur les activités exercées			
Les indicateurs de durabilité permettent d'évaluer la manière dans laquelle les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.				

par les sociétés concernées et sur leur conformité aux normes internationales. Ce processus a ainsi permis d'éliminer les sociétés engagées dans des activités considérées comme nuisibles c'est-à-dire présentant des risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance importants et de les inclure dans la tranche inférieure de 20 % de l'univers investissable de la SICAV.

Filtrage ESG positif

Ensuite, à l'aide de son système propriétaire de notation ESG, la Société de gestion a inclus les sociétés notées entre 1 (Leader ESG) et 3 (Basique) dans la tranche supérieure de 80 % de l'univers investissable de la SICAV.

Ajustements à l'aide de notations ESG externes

Lorsque le filtrage ESG négatif n'a pas permis à lui seul d'atteindre au moins 20 % de l'univers investissable, les sociétés non classées ont alors été évaluées en fonction du score ESG attribué par un fournisseur de données externe.

Enfin, les investissements durables de la SICAV ont contribué aux objectifs environnementaux (tels qu'énoncés à l'article 9 du Règlement (UE) 202/852) et sociaux suivants :

1. Objectifs environnementaux :

La SICAV a investi dans des entreprises considérées comme un investissement durable qui contribuent à l'objectif environnemental suivant :

- (i) l'atténuation du changement climatique.

2. Objectifs sociaux :

La SICAV a investi dans des entreprises considérées comme un investissement durable qui contribuent à un ou plusieurs des objectifs sociaux suivants :

- (i) la mise en place de conditions de travail décentes (y compris pour les travailleurs intervenant aux différentes étapes de la chaîne de valeur),
- (ii) la promotion de niveaux de vie adéquats et le bien-être des utilisateurs finaux, et
- (iii) une communauté inclusive et durable.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

A fin décembre 2025, la SICAV a atteint les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues, à savoir :

- (i) 100 % des sociétés détenues en portefeuille avaient une note ESG dans la tranche supérieure de 80 % de l'univers investissable ;
- (ii) aucune des sociétés détenues en portefeuille n'était impliquée dans des activités exclues au titre du filtrage ESG négatif (cf. question précédente) ; et
- (iii) 37,66 % des actifs étaient considérés, selon la Société de gestion, comme des investissements durables.

Le respect des politiques d'exclusion et de l'analyse ESG fait l'objet de contrôle avant et après investissement et les listes d'exclusion sont mises à jour chaque trimestre.

...et par rapport aux périodes précédentes ?

Indicateurs de durabilité	A fin décembre 2024	A fin décembre 2023	A fin décembre 2022
Pourcentage de sociétés détenues en portefeuille ayant une note ESG dans la tranche supérieure de 80 %	100 %	100 %	100 %
Pourcentage de sociétés impliquées dans des activités exclues	Aucune	Aucune	Aucune
Pourcentage d'actifs considérés, selon la Société de gestion, comme des investissements durables	33,36 %	38,57 %	39,36 %

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

La SICAV a investi 37,66 % de ses actifs dans des investissements durables qui ont contribué à des objectifs environnementaux et/ou sociaux listés ci-dessus.

Description de la manière dont les investissements durables ont contribué aux objectifs d'investissements durables :

La contribution des investissements durables aux objectifs environnementaux et/ou sociaux énumérés ci-dessus est mesurée par la Société de gestion à l'aide d'une analyse propriétaire au regard du bon respect d'au moins un des critères suivants :

Pour les objectifs sociaux :

- au moins 25 % du chiffre d'affaires de la société détenue en portefeuille est généré par des activités commerciales qui contribuent à un ou plusieurs des Objectifs de développement durable des Nations unies (ODD n° 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11 et 12)¹.

Pour les objectifs environnementaux :

- au moins 5 % du chiffre d'affaires de la société détenue en portefeuille est déclaré provenant d'activités alignées sur la taxinomie (revenus alignés sur la taxonomie) ou est estimé, en utilisant les critères de contribution substantielle de la taxonomie, comme provenant d'activités qui contribuent de manière substantielle à un objectif environnemental selon la taxonomie ("Revenus Contribuant Substantiellement") ; ou
- au moins 10 % des dépenses d'investissement (CapEx) de l'entreprise sont déclarées provenant d'activités alignées sur la taxinomie ou sont estimées, en utilisant les critères de contribution substantielle de la taxonomie, comme provenant d'activités qui contribuent de manière substantielle à un objectif environnemental selon la taxonomie ("CapEx Contribuant Substantiellement ») ; ou
- le pourcentage de CapEx déclaré aligné à la taxonomie, divisé par le pourcentage du chiffre d'affaires déclaré aligné à la taxonomie ou le CapEx Contribuant Substantiellement divisé par le pourcentage des Revenus Contribuant Substantiellement, est supérieur à 1 ; ou
- une entreprise détenue en portefeuille dont les objectifs climatiques à court terme ont été approuvés par la Science Based Targets Initiative (SBTi).

¹ ODD 2 – « Faim zéro », ODD 3 – Bonne santé et bien-être, ODD 4 – Éducation de qualité, ODD 6 – Eau propre et assainissement, ODD 7 – Énergie propre et d'un coût abordable, ODD 8 – Travail décent et croissance économique, ODD 9 – Industrie, Innovation et Infrastructure, ODD 11 – Villes et communautés durables et ODD 12 – Consommation et production responsables.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives de décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisé n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Une évaluation a été effectuée pour veiller à ce que les investissements identifiés comme contribuant à un ou plusieurs des objectifs environnementaux et/ou sociaux ci-dessus ne causent pas de préjudice important à l'un de ces objectifs.

Pour ce faire, la Société de gestion a assuré l'évaluation et le suivi des 14 indicateurs obligatoires des principales incidences négatives (« PAIs ») tels que mentionnés à l'Annexe 1 du Règlement délégué (UE) 2022/1288 et, dans la mesure du possible, des indicateurs facultatifs pertinents. La Société de gestion a également cherché à s'assurer que ces investissements étaient conformes aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme et aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

— — — *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

Afin de veiller à ce que les investissements durables de la SICAV ne nuisent pas de manière significative aux objectifs environnementaux ou sociaux, la Société de gestion a évalué et surveillé les 14 PAIs mentionnés dans l'Annexe 1 du règlement délégué SFDR (UE 2022/1288) et les indicateurs facultatifs pertinents.

La Société de gestion a utilisé des données externes, le cas échéant, et s'est également fondée sur une évaluation qualitative à l'aide d'informations provenant directement de la société ou de ses propres recherches et connaissances sur les impacts potentiellement significatifs de l'industrie ou du secteur concerné.

L'évaluation effectuée par la Société de gestion s'est concentrée sur les PAIs qui sont considérés importants, en fonction du secteur dans lequel la société détenue opère. Pour les sociétés détenues qui opèrent dans des secteurs ayant un impact limité sur un ou plusieurs PAIs, il n'a pas été nécessaire de procéder à une évaluation détaillée des impacts. Dans ce cas, une brève conclusion a été fournie pour expliquer qu'il n'y avait pas de préjudice significatif sur le PAI en question compte tenu du secteur dans lequel l'entreprise opère. Pour les PAIs qui sont considérés importants au regard du secteur dans lequel la société détenue opère, une évaluation détaillée a été réalisée pour déterminer si la société causait un préjudice significatif. Cette évaluation comprend des mesures quantitatives (seuils applicables à certains PAIs) et des mesures qualitatives (évaluation de l'existence de politiques/procédures et des mesures prises par la société concernée pour éviter tout préjudice significatif). En l'absence de données spécifiques sur le PAI concerné, d'autres facteurs ont été utilisés pour évaluer le préjudice significatif (par exemple, en l'absence de données sur les déchets dangereux, la Société de gestion évalue si une entreprise opère dans une zone sensible à la biodiversité et si elle fait l'objet de controverse(s)). Lorsqu'une société détenue en portefeuille a été évaluée comme ayant une incidence négative significative, elle n'a pas été considérée comme un investissement durable.

— — — *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?*

La Société de gestion a également évalué la conformité des sociétés avec les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes du Pacte mondial des Nations unies (les « Principes ») par le biais d'un suivi régulier visant à détecter toute violation signalée des normes internationales (cette évaluation est couverte par le PAI 10) et à déterminer si les sociétés détenues en portefeuille ont mis en place des processus et des mécanismes de conformité pour aider à respecter les Principes (cette évaluation est couverte par le PAI 11). Lorsqu'une société détenue en portefeuille ne respectait pas les présents Principes, elle n'a pas

	été considérée comme un investissement durable.
	La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et qui s'accompagne de critères spécifiques de l'Union. Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.
	Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?
	La SICAV a pris en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en évaluant en surveillant les 14 PAIs obligatoires mentionnés à l'Annexe 1 du Règlement délégué (UE) 2022/1288. Pour évaluer ces 14 PAIs obligatoires, la Société de gestion a utilisé des données externes lorsqu'elles étaient disponibles et s'est appuyée sur des informations provenant directement de la société concernée ou sur ses propres recherches et connaissances de l'industrie ou du secteur concerné. L'équipe d'investissement de la Société de gestion a examiné et pris en compte ces 14 PAIs, en identifiant des enjeux spécifiques pour plusieurs d'entre eux : - <u>les PAIs 1 à 6 « Emissions de gaz à effet de serre »</u> : Les principaux émetteurs du portefeuille sont des entreprises dont les émissions proviennent majoritairement de leur chaîne de valeur (Scopes 2 et 3). Un dialogue a été engagé avec l'ensemble des principaux émetteurs sur leurs stratégies climatiques, ainsi qu'avec d'autres sociétés du fonds, notamment dans le cadre d'initiatives collaboratives telle que la campagne CDP sur la non-publication des données. - <u>les PAIs 7 « Biodiversité », 8 « Eau » et 9 « Déchets »</u> : La SICAV présente une faible exposition aux entreprises ayant un impact négatif sur des zones sensibles en matière de biodiversité. Des échanges ont néanmoins été menés avec certaines sociétés exposées aux risques de perte de biodiversité. - <u>les PAIs 12 « Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé » et PAI 13 « Mixité au sein des organes de gouvernance »</u> : Si l'écart de rémunération persiste en 2025, la diversité au sein des conseils d'administration demeure globalement satisfaisante. Au total, plus de 40 actions d'engagement ont été menées auprès des entreprises détenues en portefeuille sur des thématiques environnementales, sociales et de gouvernance. À l'issue de cet exercice, l'équipe poursuivra le suivi des PAIs et mettra en œuvre, lorsque pertinent, des actions d'engagement ciblées, tant individuelles que collaboratives. Les priorités porteront sur les risques physiques liés au changement climatique, les enjeux sociaux relatifs au travail et aux droits humains, ainsi que les risques associés à l'intelligence artificielle.
	Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ? A fin décembre 2025, les principaux investissements de la SICAV étaient les suivants :

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir :

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
Taiwan Semiconductor Manufacturing Co.	Technologie	7,79 %	Taiwan
Microsoft Corporation	Technologie	6,59 %	Etats-Unis
Linde plc	Produits De Base	5,16 %	Royaume-Uni
Visa Inc. Class A	Services Financiers	4,92 %	Etats-Unis
Johnson & Johnson	Pharma/Santé	4,74 %	Etats-Unis
EssilorLuxottica SA	Pharma/Santé	4,47 %	France
Alphabet Inc. Class A	Services de Communication	4,27 %	Etats-Unis
Intuit Inc.	Technologie	4,12 %	Etats-Unis
ASML Holding NV	Technologie	4,01 %	Pays Bas
Amazon.com, Inc.	Consommation Cyclique	3,82 %	Etats-Unis
Alcon AG	Pharma/Santé	3,77 %	Suisse

Les investissements ci-dessus représentent la plus grande partie des investissements effectués au cours de l'exercice clos à fin décembre 2025. Ils sont calculés à intervalles appropriés afin d'être représentatifs de la période considérée.



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

A fin décembre 2025, la proportion d'investissements durables était de 37,66 % et incluait 19,70 % d'investissements durables ayant un objectif environnemental et 17,97 % d'investissements durables ayant un objectif social :

Ventilation de la proportion d'investissements pour chacun des objectifs environnementaux énoncés à l'article 9 du Règlement (UE) 2020/852

Objectifs environnementaux	% d'actifs
L'atténuation du changement climatique	19,70 %

Ventilation de la proportion d'investissements pour chacun des objectifs sociaux listés en page 3 ci-dessus

Objectifs sociaux	% d'actifs
La mise en place de conditions de travail décentes (y compris pour les travailleurs intervenant aux différentes étapes de la chaîne de valeur)	4,17%
La promotion de niveaux de vie adéquats et le bien-être des utilisateurs finaux	10,54%
Une communauté inclusive et durable	3,25%

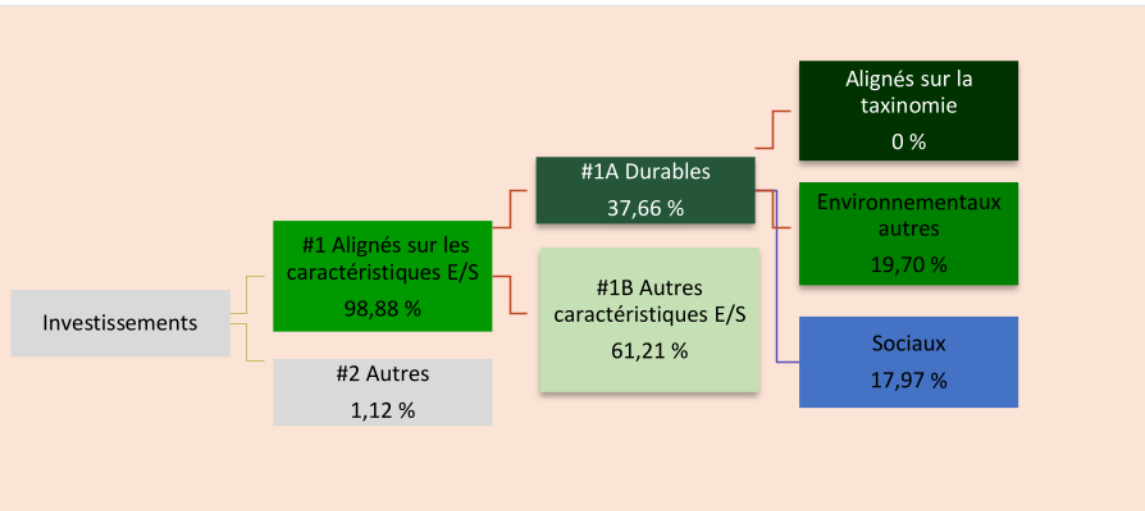
L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

● Quelle était l'allocation des actifs ?

A fin décembre 2025, l'allocation des actifs était la suivante :

- 98,88% des actifs de la SICAV étaient alignés sur les caractéristiques environnementales et sociales promues par la SICAV dont 37,66 % d'investissements durables ;

- 1,12 % des actifs de la SICAV n'étaient pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?**

A fin décembre 2025, les investissements de la SICAV ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteur	% d'actifs
Technologie	28,83 %
Pharma/Santé	24,59 %
Services Financiers	11,54 %
Industrie	8,87 %
Consommation Cyclique	7,31 %
Produits de base	6,74 %
Services de communication	6,44 %
Consommation Non Cyclique	4,56 %
Liquidités	0,93 %
Divers	0,19 %

En raison des arrondis, la somme des chiffres peut ne pas être égale à 100 %.

A fin décembre 2025, les investissements de la SICAV ont été réalisés dans les sous-industries suivantes :

Sous-industrie	% d'actifs
----------------	------------

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Semi-conducteurs	10,75 %
Produits Pharmaceutiques	10,48 %
Fournitures Médicales	10,02 %
Logiciels Système	7,69 %
Services de traitement des transactions et des paiements	6,86 %
Gaz Industriels	6,74 %
Médias et Services	6,01 %
Services de Recherche et Conseil	5,55 %
Logiciels d'Application	5,29 %
Broadline Retail	4,28 %
Bourses et données financières	3,45 %
Produits de soins personnels	3,32 %
Matériaux et équipements semi-conducteurs	3,24 %
Vêtements, accessoires et produits de luxe	3,03 %
Services d'Aide Divers	2,44 %
Outils et Services Appliqués aux Sciences Biologiques	2,29 %
Équipements et instruments électroniques	1,87 %
Équipements Médicaux	1,81 %
Biens de consommation de base Marchandises Commerce de Détail	1,24 %
Crédit à la Consommation	1,23 %
Liquidités	0,93 %
Transport terrestre de passagers	0,88 %
Films et Divertissements	0,43 %
Fonds	0,19 %

En raison des arrondis, la somme des chiffres peut ne pas être égale à 100 %.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

A fin décembre 2025, le pourcentage d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui étaient alignés sur la Taxinomie de l'UE était de 0 % de l'actif net de la SICAV.

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE² ?

☐

Oui :

☐ Dans le gaz fossile
☐ Dans l'énergie nucléaire

☒

Non

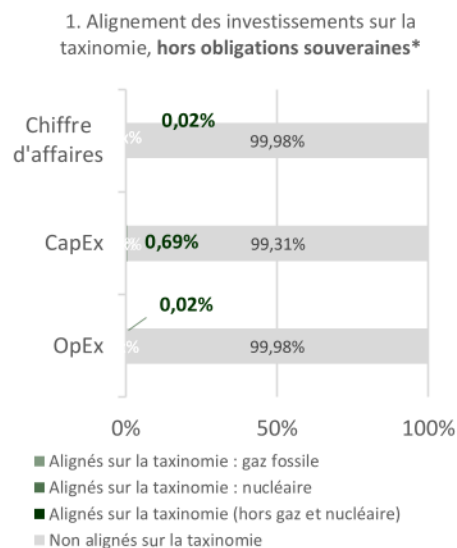
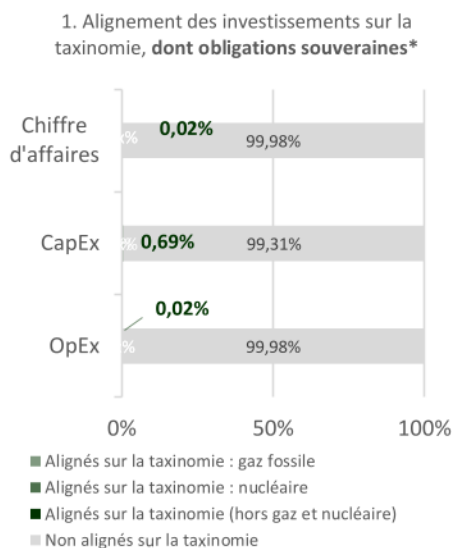
Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

² Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

8

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple.
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.



Ce graphique représente 100% des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

A fin décembre 2025, le pourcentage d'investissements réalisés dans des activités transitoires et/ou habilitantes était de 0 % de l'actif net de la SICAV.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Au titre des exercices précédents clos à fin décembre 2023 et fin décembre 2024, le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE était également de 0 %.



● Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

A fin décembre 2025, la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE représentait 19,70 % de l'actif net de la SICAV. Après évaluation de l'éligibilité à la taxinomie et de l'alignement potentiel sur la taxinomie des investissements durables ayant un objectif environnemental, la Société de gestion a estimé que ces sociétés faisaient preuve d'une progression positive vers l'alignement sur la taxinomie de l'UE et contribuaient ainsi aux objectifs environnementaux identifiés.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

A fin décembre 2025, la proportion d'investissements durables ayant un objectif social représentait 17,97 % de l'actif net de la SICAV.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

A fin décembre 2025, la SICAV détenait des liquidités aux fins de respecter des engagements de trésorerie à court terme. La SICAV détenait également des parts/actions d'OPC à des fins de diversification.

Les OPC détenus en portefeuille sont gérés par les sociétés du Groupe Comgest et appliquent les politiques d'exclusion définies dans la « Politique d'Investissement Responsable du Groupe ».



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Plusieurs mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques E/S au cours de l'exercice clos à fin décembre 2025 :

Activités d'engagement : entretenir des relations actives avec les sociétés en portefeuille constitue un aspect essentiel de notre processus d'investissement.

Ainsi, au cours de l'exercice, 40 activités d'engagement ont été menées avec 20 sociétés présentes dans le portefeuille de la SICAV, afin de les aider à améliorer leurs pratiques ESG dont : 43 % portaient sur des problématiques environnementales, 10 % sur des problématiques sociales, 15 % sur des problématiques de gouvernance et 33 % sur des problématiques ESG.

Exercice des droits de vote : la Société de gestion exerce son droit de vote lors des assemblées générales des sociétés détenues en portefeuille conformément aux valeurs de bonne gouvernance et aux principes de vote qui ont été définis à l'aune des réglementations, des normes du secteur et des bonnes pratiques. La Société de gestion a pour objectif de voter systématiquement à toutes les assemblées générales, chaque fois que cela est techniquement possible.

Ci-dessous la répartition des votes au cours de l'exercice clos à fin décembre 2025, :

Répartition des votes	%
Votes « Pour »	81,5 %
Votes « Contre »	18,1 %
Abstention ou Refus de voter	0,4 %
Votes en accord avec la direction	81 %
Votes contre la direction	19 %

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LES INVESTISSEURS EN SUISSE

Informations supplémentaires pour les investisseurs en Suisse

Conditions pour l'offre de la SICAV française en Suisse

Pour l'offre de la SICAV en Suisse, les informations suivantes s'ajoutent aux termes et conditions figurant dans le prospectus.

Représentant et service de paiement en Suisse

BNP Paribas, Paris, succursale de Zurich,
Selnaustrasse 16,
CH-8002 ZÜRICH SUISSE
Tel. +41 58 212 63 77
Fax +41 58 212 63 60

Lieu d'exécution et for

Pour les Actions de la SICAV proposées en Suisse, le lieu d'exécution se situe au siège du représentant. Le for judiciaire est au siège du représentant, ou au siège ou au lieu de domicile de l'investisseur.

Obtention des documents publiés par la Sicav

Les statuts, le prospectus, les documents d'informations clés et les rapports annuels et semestriels de la Sicav et le rapport des transactions par fonds sont disponibles gratuitement et sur demande auprès du Représentant.

Annonces légales et informations de la Sicav

Les publications concernant la SICAV sont publiées sur le site Internet de fundinfo AG (www.fundinfo.com).

Publication des cotations en Suisse

Les prix d'émission et de rachat, respectivement la valeur d'inventaire avec la mention "commissions non comprises", de toutes les catégories d'actions sont publiés sur le site Internet de fundinfo AG (www.fundinfo.com). Les prix sont publiés quotidiennement.

Frais de gestion maximum

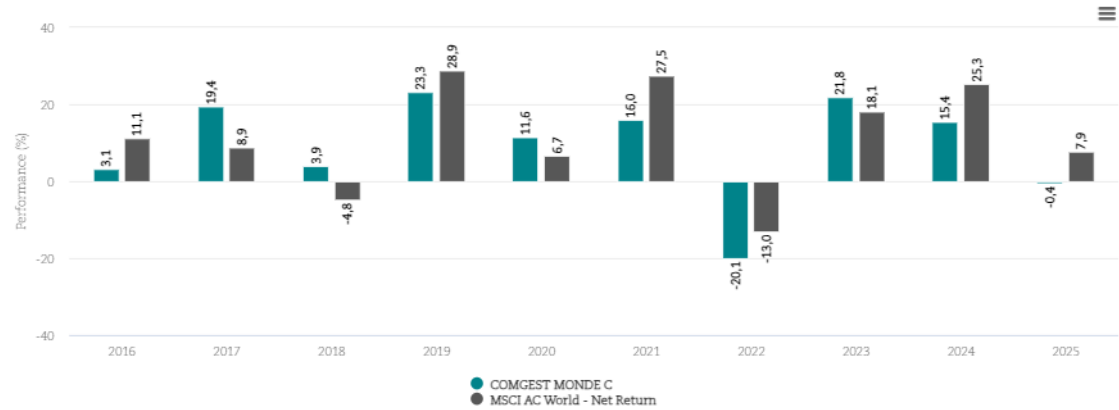
Action C : 2,00% TTC,
Action I : 1,00% TTC,
Action Z : 1,05% TTC.

PERFORMANCES

Action C

PERFORMANCE CALENDRAIRE

Ce diagramme montre la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 années dernières années par rapport à l'indice.



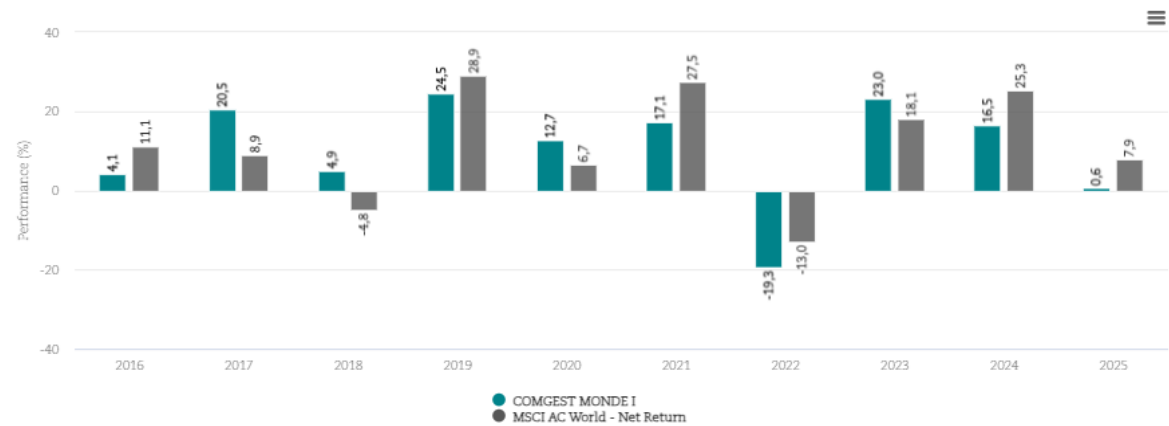
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les marchés peuvent évoluer très différemment à l'avenir. Il peut être utile d'évaluer la façon dont le fonds a été géré dans le passé et de le comparer à l'indice. Pour éviter toute ambiguïté, le fonds est géré activement. La performance de l'indice est fournie à des fins de comparaison et d'information uniquement.

La performance est indiquée après déduction des frais courants. Les éventuels frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul. Cette catégorie d'actions a été créée en 1991. Les performances passées ont été calculées en EUR.

Action I

PERFORMANCE CALENDRAIRE

Ce diagramme montre la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 années dernières années par rapport à l'indice.



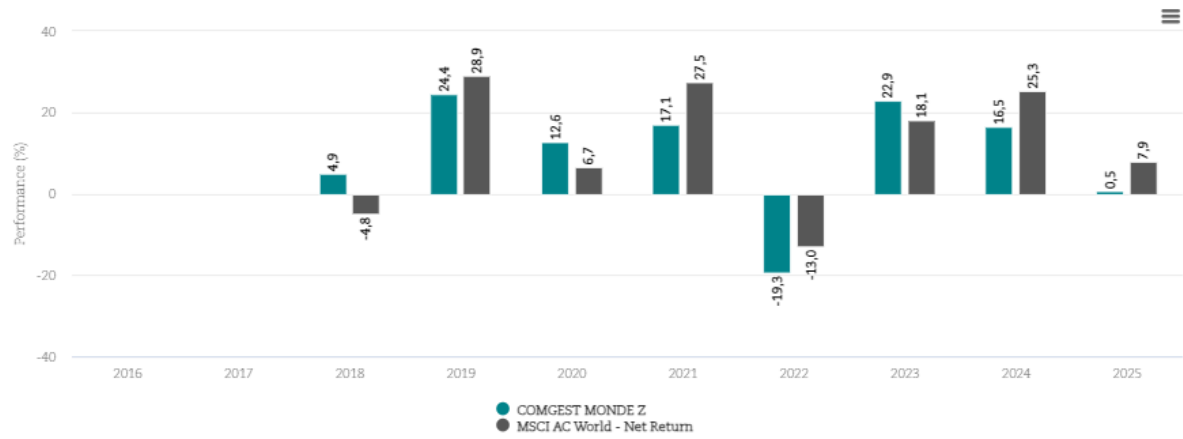
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les marchés peuvent évoluer très différemment à l'avenir. Il peut être utile d'évaluer la façon dont le fonds a été géré dans le passé et de le comparer à l'indice. Pour éviter toute ambiguïté, le fonds est géré activement. La performance de l'indice est fournie à des fins de comparaison et d'information uniquement.

La performance est indiquée après déduction des frais courants. Les éventuels frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul. Cette catégorie d'actions a été créée en 2011. Les performances passées ont été calculées en EUR.

Action Z

PERFORMANCE CALENDRAIRE

Ce diagramme montre la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an au cours des 10 années dernières années par rapport à l'indice.



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les marchés peuvent évoluer très différemment à l'avenir. Il peut être utile d'évaluer la façon dont le fonds a été géré dans le passé et de le comparer à l'indice. Pour éviter toute ambiguïté, le fonds est géré activement. La performance de l'indice est fournie à des fins de comparaison et d'information uniquement.

La performance est indiquée après déduction des frais courants. Les éventuels frais d'entrée et de sortie sont exclus du calcul. Cette catégorie d'actions a été créée en 2017. Les performances passées ont été calculées en EUR.

LE TOTAL EXPENSE RATIO - TER* - (non audité)

TER % = [Charges d'exploitation / Fortune moyenne] x 100

Actions	C	I	Z
Isin	FR0000284689	FR0011007251	FR0013290939
Charges d'exploitation	45 489 328,48	1 730 816,57	858 141,99
Fortune moyenne du fonds	2 277 886 603,22	172 936 535,51	81 640 845,28
TER	1,99%	1,00%	1,05%
Commission de surperformance	0,00	0,00	0,00
Fortune moyenne du fonds			
TER de surperformance	NEANT	NEANT	NEANT
Frais de fonctionnement et de gestion	1,99%	1,00%	1,05%

Changement taux de frais de gestion sur la période :

	ANCIEN TAUX	15/12/2025
C	2.000	2.080
I	1.000	1.080
Z	1.050	1.130

* Le TER présenté a été calculé conformément à la réglementation suisse cf "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) des placements collectifs de capitaux" établie par l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

** Dans le cas particulier de classes de parts lancées en cours d'exercice, les TER ont été calculés sur la base des Charges d'exploitation constatées depuis le lancement des classes de parts extrapolées sur une période de 12 mois. La fortune moyenne se calcule sur la base des valeurs de fin de mois de la période sous revue.